

## ASSOMBRISSEMENT DES PERSPECTIVES CONJONCTURELLES SUITE À L'ABANDON DU TAUX PLANCHER

Malgré un contexte économique mondial qui s'améliore, les perspectives de croissance de l'économie helvétique se sont nettement assombries suite à l'abandon du taux plancher le 15 janvier 2015. Dans le canton, les entrepreneurs actifs dans l'industrie, l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail ont vu leurs affaires se contracter depuis le début de l'année. En revanche, dans la construction et surtout dans les services, les conséquences de l'appréciation du franc sont moins ressenties.

La situation économique mondiale continue de s'améliorer en ce début d'année. Dans la zone euro en particulier, la reprise a été plus marquée que prévu à la fin de l'année passée. Par ailleurs, l'assouplissement des conditions monétaires par la Banque centrale européenne (BCE) depuis janvier 2015 devrait renforcer cette dynamique positive.

#### **COUP DE FREIN MONÉTAIRE**

En Suisse, la situation économique observée en ce début d'année est essentiellement liée à l'évolution monétaire. En effet, l'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse (BNS) mi-janvier 2015 a provoqué une appréciation de 14% du franc suisse entre décembre 2014 et avril 2015 qui pénalise en particulier les exportateurs helvétiques. En revanche, la consommation intérieure, qui bénéficie notamment de la baisse des prix des produits importés, devrait assurer une croissance économique faible mais néanmoins positive.

# UNE SITUATION CANTONALE CONTRASTÉE

Le canton de Vaud ne fait pas exception à la règle et devrait subir le contrecoup de la

décision de la BNS. La croissance attendue pour 2015 a été ramenée de 1,9 % à 1,1 % suite à l'abandon du taux plancher. Néanmoins, la situation n'est pas homogène et le ralentissement varie selon les branches. L'inquiétude est particulièrement vive dans les branches principalement tournées vers l'étranger. L'hôtellerie-restauration et l'industrie ont réagi vivement à l'annonce de la BNS et rapportent une franche dégradation de leurs affaires. Ce recul s'observe aussi dans le commerce de détail, mais de manière moins marquée. Dans la construction, la situation devrait rester stable. Secteur le plus important de l'économie vaudoise en termes d'emploi, les services ne marquent aucun ralentissement et paraissent toujours bénéficier d'une conjoncture dynamique.

#### COUP DE FROID SUR L'INDUSTRIE

La marche des affaires dans l'industrie est en net recul en ce début d'année [F1]. Depuis mi-2014, les industriels vaudois rapportent une dégradation de la conjoncture et celle-ci s'est nettement accélérée début 2015 suite à l'abandon du taux plan-

- **1-3** Assombrissement des perspectives conjoncturelles suite à l'abandon du taux plancher
- **4-5** Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion se stabilise en 2014
- 6-7 Hôtellerie vaudoise: le franc fort fait retomber l'euphorie
  - 8 Santé des Vaudois: la barre des 7 milliards de francs bientôt franchie

© Statistique Vaud Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne T +41 21 316 29 99 info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an

Abonnement: CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof Responsable d'édition : Marc-Jean Martin Rédaction : Sylviane Brandt (SB), Benjamin Gay (BG), Alexandre Oettli (AO),

Thomas Tüscher (TT)
Impression: IRL plus SA
Imprimé en Suisse



#### STATISTIQUE VAUD

Département des finances et des relations extérieures

cher. Depuis le mois de janvier, les commandes en provenance de l'étranger ont nettement diminué. On notera néanmoins que les inquiétudes étaient plus vives en fin d'hiver qu'au mois d'avril. En effet, durant ce dernier mois, les entrées de commandes ont légèrement progressé par rapport à ce qui était observé en mars. Si l'inquiétude est vive dans les rangs des industriels vaudois, les conséquences ne sont pas encore clairement visibles sur les exportations vaudoises, ces dernières ayant en effet progressé au premier trimestre 2015. Les principaux moteurs des exportations que sont la chimie et l'horlogerie sont toutefois en recul sur cette période, ce qui est signe d'une certaine pression.

#### DÉBUT D'ANNÉE DIFFICILE POUR L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'hôtellerie et la restauration ont aussi subi de plein fouet le coup de frein lié à l'appréciation du franc [F2]. Ce contrecoup est relativement logique pour l'hôtellerie qui est très dépendante de la clientèle étrangère et très exposée à la concurrence étrangère. Cette dégradation est plus étonnante pour la restauration qui paraît plus centrée sur le marché indigène. C'est toutefois dans cette branche que la dégradation a été la plus marquée en ce début d'année. Plus qu'un manque de moyens, cela trahit sans doute une inquiétude parmi les consommateurs qui choisissent de limiter leurs sorties au restaurant ou qui évitent de trop charger la note. La soudaineté de la dégradation du climat économique joue probablement un rôle dans la résistance de l'hôtellerie: il est plus facile de limiter immédiatement ses sorties au restaurant que d'annuler un séjour hôtelier réservé avant l'appréciation du franc.

Si l'hôtellerie connaît une dégradation moins marquée, cette dernière est toutefois bien présente. Au cours du premier trimestre, le nombre de nuitées des clients européens a nettement reculé, principalement en raison de l'appréciation du franc. Cette tendance est encore plus nette pour la clientèle russe qui subit à la fois la tendance haussière du franc et la dégringolade du rouble. Moins touchées par l'évolution du franc, les clientèles asiatique, américaine et suisse ont permis de limiter le recul observé durant le début de l'année 2015. Il est toutefois probable que les réservations aient été majoritairement effectuées avant l'abandon du taux plancher et qu'il faille attendre le second trimestre pour observer tous les effets du renchérissement du franc.

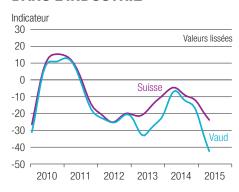
#### **RECUL POUR LES DÉTAILLANTS**

La conjoncture se dégrade aussi dans la branche du commerce de détail **[F4]**. Bien que centrées sur le marché intérieur et soutenues par une population en forte croissance, les affaires des détaillants vaudois sont en recul. Les consommateurs font en effet preuve de retenue et diffèrent leurs achats en raison de l'incertitude actuelle. De plus, l'appréciation du franc a redonné de l'élan au tourisme d'achat. Plus franche au niveau suisse qu'au niveau vaudois, la dégradation touche toutes les tailles d'entreprises.

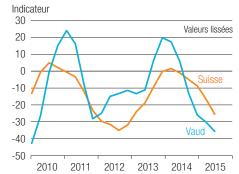
#### LA CONSTRUCTION SE MAINTIENT

La situation des affaires des entrepreneurs vaudois actifs dans la construction ne devrait pas connaître d'évolution majeure au cours de ce premier trimestre 2015 [F3]. Une légère progression se maintient même si le rythme de croissance ralentit. Centrée sur le marché intérieur, la branche bénéficie de la bonne santé économique du canton et de la forte croissance démographique. Malgré cela, les entrepreneurs de la branche rapportent une forte pres-

# [F1] MARCHE DES AFFAIRES DANS L'INDUSTRIE



# [F2] CHIFFRE D'AFFAIRES DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION



sion sur les prix qui péjore leurs affaires. La situation est négative dans le gros œuvre alors que le second œuvre et la rénovation progressent nettement moins vite après une longue période de croissance rapide. Dans cette seconde branche, le décrochage est très soudain. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un mouvement passager ou d'une modification à plus long terme de la tendance.

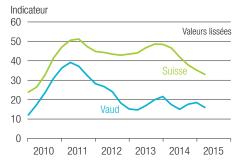
# LES SERVICES SEMBLENT INTOUCHABLES

Premier pourvoyeur d'emploi dans le canton, le secteur des services vaudois ne semble pas avoir été touché par la décision de la BNS [F5]. Les entrepreneurs actifs dans le secteur ont vu leurs affaires continuer à croître à un rythme rapide. Les services paraissent constituer un moteur increvable pour l'économie cantonale, même si un ralentissement prolongé de la situation économique se traduirait immanquablement par un ralentissement dans les services.

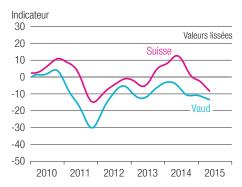
#### **UNE DEMANDE EN BERNE**

Interrogés sur les obstacles à leur activité, les entrepreneurs vaudois mentionnent essentiellement une demande anémique [F6]. En effet, les ménages et les entreprises font preuve de prudence en période

# [F3] MARCHE DES AFFAIRES DANS LA CONSTRUCTION



### [F4] MARCHE DES AFFAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL



d'incertitude et diffèrent leurs achats d'importance. L'abandon du taux plancher a probablement accentué ce phénomène en renforçant les craintes sur l'évolution de la situation économique. De plus, la demande étrangère a été largement freinée par la brusque appréciation du franc en renchérissant les produits helvétiques et en diminuant de fait leur position concurrentielle face aux entreprises européennes.

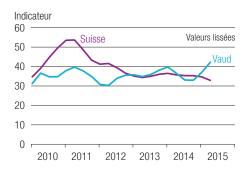
### MÉTÉO ET CONDITIONS-CADRES PÉNALISENT LES ENTREPRENEURS VAUDOIS

Parmi les autres obstacles cités, les restaurateurs vaudois ont été sensiblement pénalisés par les conditions climatiques durant les premiers mois de 2015, malgré un hiver relativement clément. C'est aussi le cas, mais de façon moins marquée, pour les entreprises actives dans la construction. Dans les services, ce sont essentiellement les conditions-cadres qui inquiètent. Par ailleurs, plus du tiers des acteurs du secteur déclarent manquer de personnel.

#### **LA SITUATION RESTE BONNE**

Malgré les difficultés actuelles, près de 20% des entreprises actives dans les branches

# [F5] MARCHE DES AFFAIRES DANS LES SERVICES



des services, de l'industrie et de la restauration ne voient aucun obstacle à leur activité. Ce pourcentage monte même à 40 % dans la construction. La situation reste donc plutôt bonne, surtout en comparaison avec nos voisins, et premiers partenaires, européens. De plus, si l'inquiétude est clairement palpable chez les acteurs du tissu économique vaudois, il est trop tôt pour pouvoir tirer un bilan précis de l'influence véritable de la décision de la BNS sur la conjoncture helvétique et cantonale.

#### ARRÊT DE LA DÉGRADATION EN VUE

Pour les six prochains mois, seuls les hôteliers et les restaurateurs s'attendent à une franche détérioration de leurs affaires [F7]. Dans le commerce de détail, la construction et l'industrie, la situation des affaires devrait rester stable au cours du prochain semestre après la brusque dégradation observée durant le premier trimestre. Chez les entrepreneurs actifs dans les services, c'est l'optimisme qui prédomine et les attentes pour ces prochains mois sont nettement positives.

#### L'EMPLOI DEVRAIT LÉGÈREMENT RECULER

Sur le front de l'emploi, les perspectives pour le prochain trimestre sont légèrement négatives [F7]. Les embauches prévues dans les services ne devraient pas compenser les réductions de personnel envisagées dans l'hôtellerie-restauration, la construction et l'industrie. Chez les détaillants, le nombre d'employés devrait rester stable au cours du prochain trimestre. | BG

Source des données: KOF/CCV. Créa.

### Les enquêtes conjoncturelles

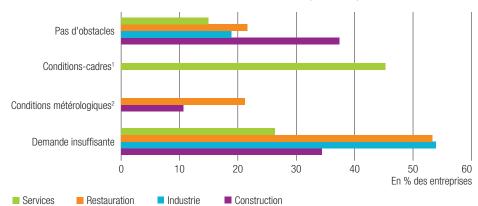
Les enquêtes conjoncturelles sont menées par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ. Cinq de ces enquêtes (Commerce de détail, Construction, Hôtellerie-Restauration, Industrie et Services) sont régionalisées afin d'obtenir des résultats représentatifs au niveau du canton de Vaud. Ces derniers sont publiés et analysés par la Commission Conjoncture vaudoise (CCV) qui réunit d'importants acteurs privés et publics du tissu économique vaudois.

Ces enquêtes prennent la forme d'un questionnaire trimestriel ou mensuel rempli directement par les dirigeants d'entreprise. Ces derniers sont amenés à dire si la situation sur divers thèmes (par ex.: la production au cours des trois derniers mois) s'est améliorée, est restée stable ou a diminué. Les questions portent aussi bien sur la situation actuelle que sur les perspectives pour les mois à venir.

Les indicateurs sont ensuite calculés en soustrayant le pourcentage de réponses négatives du pourcentage de réponses positives (après pondération par la taille de l'entreprise). Les indicateurs donnent donc une vision du solde net d'entreprises ayant une tendance à la hausse, respectivement à la baisse, et non une indication de niveau.

Pour en savoir plus ou participer à l'enquête: www.conjoncturevaudoise.ch

#### [F6] PRINCIPAUX OBSTACLES À L'ACTIVITÉ, VAUD, AVRIL 2015



- <sup>1</sup> La question est posée uniquement aux entrepreneurs actifs dans les services.
- <sup>2</sup> La question est posée uniquement aux entrepreneurs actifs dans la construction et dans la restauration.

# [F7] PERSPECTIVES, VAUD, AVRIL 2015

	Marche des affaires 1	Emploi <sup>2</sup>
Commerce de détail	<b>&gt;</b>	<b>&gt;</b>
Construction	<b>&gt;</b>	<b>↓</b>
Hôtellerie-restauration	<b>#</b>	<b>↓</b>
Industrie	<b>&gt;</b>	•
Services	1	<b>1</b>

3

- <sup>1</sup> Evolution prévue pour les 6 prochains mois.
- <sup>2</sup> Evolution prévue pour les 3 prochains mois.

## LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INSERTION SE STABILISE EN 2014

Malgré une légère augmentation annuelle de 1 % du nombre de ménages vaudois bénéficiant de prestations financières du revenu d'insertion, le nombre total de bénéficiaires reste stable en 2014. Avec l'augmentation de la population vaudoise, le taux d'aide sociale des personnes de 18 à 64 ans diminue en moyenne mensuelle de 3,7 % en 2013 à 3,6 % en 2014. Le principal groupe à risque est constitué des personnes sans formation.

Le revenu d'insertion (RI) constitue le dernier filet dans le système de protection sociale suisse. Il permet aux personnes et familles dont les revenus ne suffisent pas à subvenir aux besoins vitaux de bénéficier d'une aide financière basée sur des normes cantonales. Dans le canton de Vaud, en moyenne mensuelle, quelque 24400 personnes réparties dans près de 15400 ménages ont bénéficié de l'aide sociale en 2014 [T1].

Bien que le nombre mensuel moyen de ménages au RI augmente légèrement en 2014 (+1 %), le nombre total des bénéficiaires se stabilise par rapport à 2013. En prenant en compte toutes les personnes, ce ne sont pas moins de 36 200 bénéficiaires qui ont reçu des prestations financières du RI durant au minimum un mois en 2014. Ce chiffre est supérieur à la moyenne mensuelle (24 400), car tous les ménages ne perçoivent pas systématiquement une aide tous les mois. Le droit à une prestation financière est réévalué mensuellement en fonction des gains du ménage. Un même ménage peut ainsi avoir des ressources propres qui fluctuent et qui ne sont pas régulièrement suffisantes pour couvrir ses besoins vitaux.

#### 28% DES BÉNÉFICIAIRES DU RI ONT MOINS DE 18 ANS

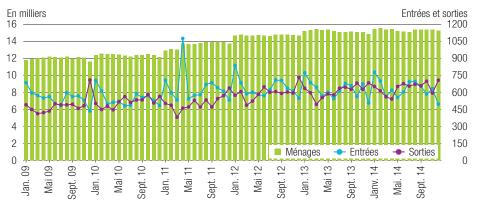
Le RI existe sous sa forme actuelle depuis 2006, date à laquelle les deux régimes sociaux qu'étaient l'aide sociale vaudoise et le revenu minimum de réinsertion ont été fusion-

# [T1] DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE REVENU D'INSERTION (RI), VAUD, 2013-2014

	Moyenne mensuelle		Variation
	2013	2014	annuelle en %
Dossiers avec prestation financière <sup>1</sup>	15 206	15 356	+1,0
Ouvertures de dossiers	626	631	+0,8
Fermetures de dossiers	612	640	+4,5
Ensemble des bénéficaires <sup>2</sup>	24387	24 369	-0,1
Bénéficiaires, non compris personnes à charge <sup>3</sup>	17 446	17 570	+0,7
avec mesure d'insertion sociale	1 494	1733	+16,0
avec mesure d'insertion professionnelle	1 103	1 065	-3,4
Bénéficiaires suivis par un ORP <sup>4</sup>	3276	3196	-2,4

- <sup>1</sup> Dossiers avec prestation financière du RI durant au moins un mois dans l'année.
- <sup>2</sup> Personnes vivant dans un ménage bénéficiant d'une prestation financière durant l'année.
- <sup>3</sup> Bénéficiaires principaux avec prestation financière et conjoint ou concubain.
- <sup>4</sup> Bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP) durant l'année.

## [F1] MÉNAGES AU BÉNÉFICE DE PRESTATIONS FINANCIÈRES DU REVENU D'INSERTION, VAUD



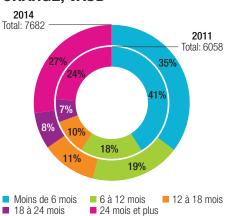
nés. Le nombre total de bénéficiaires augmente chaque année depuis 2006 et présente une hausse de 19% en huit ans, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'augmentation de la population résidante sur la même période (15%). Cela s'explique en particulier par la révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI) du 1er avril 2011 qui a entraîné une diminution de la durée des prestations et s'est traduite par un pic de 10 % d'augmentation du nombre mensuel de ménages faisant appel à l'aide sociale l'année de son entrée en vigueur. En 2012, l'augmentation annuelle de 8% reste conséquente. Cet afflux de ménages au RI continue dans une moindre mesure en 2013 avec une augmentation de 3 %. L'introduction de mesures ciblées permettant d'éviter le recours au RI pour les familles actives (PC familles) et les personnes proches de la retraite (rente-pont) participe à ce ralentissement.

Les enfants et les adolescents constituent 28 % des bénéficiaires de l'aide sociale qui fournit ainsi une contribution à l'égalité des chances pour celles et ceux qui grandissent dans des familles pauvres.

#### LÉGÈRE BAISSE DU TAUX D'AIDE SOCIALE EN 2014

Le taux d'aide sociale exprime le rapport entre le nombre de personnes de 18 à 64 ans qui touchent au moins une prestation de l'aide sociale dans l'année et la population résidante permanente des 18 à 64 ans. Il atteint 3,6 % en 2014 en moyenne mensuelle et diminue de 0,1 point de pourcent par rapport à l'année précédente. Le taux d'aide sociale se stabilise ainsi après une augmentation conséquente entre 2010 (3,2 %) et 2013 (3,7 %).

### [F2] DOSSIERS CLÔTURÉS SELON LA DURÉE DE PRISE EN CHARGE, VAUD



En raison du caractère épisodique du recours aux prestations financières du RI, le dossier d'un ménage n'est considéré comme fermé qu'après une période de six mois sans versement. En 2014, pour la première fois depuis 2009, le nombre de dossiers ouverts s'équilibre avec les dossiers fermés sur l'année [F1].

Le recours à l'aide sociale est en majorité de courte durée: 35 % des dossiers clôturés ont une durée de prise en charge inférieure à six mois en 2014 [F2]. Ces prises en charge courtes diminuent depuis trois ans (41 % en 2011), ce qui se traduit par une augmentation de la durée moyenne de recours au RI qui passe de 18 mois à 20 mois sur la période. Les dossiers qui perçoivent une aide financière depuis plus de deux ans entrent dans la catégorie des prises en charge longues. L'augmentation moyenne de la prise en charge ne leur est pas entièrement imputable car leur proportion reste stable à hauteur de 26% de l'ensemble des dossiers ces cinq dernières années.

# **DIMINUTION DES 18-25 ANS AU RI**

La durée de prise en charge est restée stable entre 2011 et 2014 pour les 45 à 54 ans. Pour les 26 à 44 ans, cette durée a fortement augmenté en 2012 (+12%) et s'équilibre ensuite. En 2014, l'augmentation de 10% de la durée de prise en charge pour les 18 à 25 ans souligne que cette catégorie d'âge reste particulièrement à risque. Leur durée de prise en charge de 14 mois en moyenne reste toutefois inférieure à celle de l'ensemble de la population. Le nombre de bénéficiaires pour cette catégorie d'âge diminue de 1,1% entre 2013

et 2014, tout comme le taux d'aide sociale en moyenne mensuelle qui passe de 3,9 % en 2013 à 3,8 % en 2014 [F3]. Cette baisse s'explique peut-être en partie par la mise en place d'un programme de formation des jeunes adultes en difficulté (FORJAD, depuis 2005, étendu en 2009) qui permet de favoriser leur insertion professionnelle. Jusqu'ici, 2300 personnes en ont bénéficié.

#### PLUS DE 7000 BÉNÉFICIAIRES ENGAGÉS DANS DES MESURES D'INSERTION

L'aide sociale ne fournit pas uniquement des prestations financières. Il existe également un catalogue de mesures d'insertion sociale visant à répondre aux différents besoins de cette population qui aspire à (re-)gagner une indépendance financière. En excluant les personnes à charge, ce sont mensuellement quelque 17600 personnes qui peuvent potentiellement bénéficier de telles mesures, même si une partie d'entre elles ne sont pas susceptibles de pouvoir s'y engager pour différentes raisons: suivi par un office régional de placement (ORP), exercice d'une activité lucrative ou maladie. En moyenne mensuelle, 1700 personnes se sont engagées en 2014 dans ces diverses mesures d'insertion, en augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente. Ce sont majoritairement des jeunes entre 18 et 25 ans et sans formation professionnelle qui prennent part à ces mesures. En moyenne par mois, 3200 bénéficiaires du RI sont également inscrits auprès d'un ORP dans une démarche de retour à l'emploi. Ils peuvent ainsi bénéficier de mesures d'insertion professionnelle spécifiques. Près de la moitié d'entre eux se sont engagés dans ces mesures.

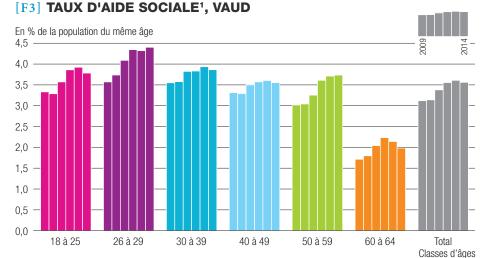
#### À RISQUE: FAMILLES MONOPARENTALES ET ABSENCE DE FORMATION

Les hommes et les femmes ont recours à l'aide sociale dans les mêmes proportions [F4]. Ce sont majoritairement des personnes seules qui ont recours à l'aide sociale, toutefois en proportion bien supérieure chez les hommes (73 %) que chez les femmes (46 %).

Elever seul un ou plusieurs enfants, une situation qui concerne majoritairement la population féminine, présente un risque élevé de pauvreté. Les familles monoparentales avec enfant mineur constituent 15 % de l'ensemble des ménages ayant recours à l'aide sociale, une proportion en baisse par rapport à 2012 (18 %). L'adulte en charge est une femme dans 94 % des cas. Parmi les femmes devant recourir à l'aide sociale, 43 % des 30 à 39 ans élèvent seules leurs enfants; pour les 26 à 29 ans et les 40 à 49 ans, cette part s'élève à 35 %.

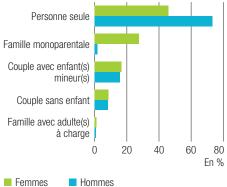
L'absence de formation reste le risque le plus saillant de pauvreté. Les personnes qui ne bénéficient que de la scolarité obligatoire ne représentent que 15 % de la population vaudoise en 2014, mais 46 % de la population à l'aide sociale. A l'opposé, les personnes bénéficiant d'une formation supérieure représentent 41 % de la population vaudoise et moins de 10 % de la population à l'aide sociale.

**Source des données :** Service de prévoyance et d'aide sociale. Service de l'emploi.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour les 18 à 64 ans avec prestation financière et non compris les personnes à charge

## [F4] BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE SELON LE TYPE DE MÉNAGE, VAUD, 2014



Numerus 3-2015 5

## HÔTELLERIE VAUDOISE: LE FRANC FORT FAIT RETOMBER L'EUPHORIE

Les hôteliers vaudois n'ont pas eu le temps d'apprécier l'excellent bilan de fréquentation de l'année 2014 que le spectre du franc fort les hante à nouveau. Les hôtes de la zone euro représentent en effet 29 % des nuitées du canton, une part qui s'élève à 42 % dans les Alpes vaudoises. Ces craintes se confirment au premier trimestre 2015 avec le recul des nuitées européennes qui atteint 8 % dans le canton et des hôteliers qui déplorent une chute des réservations pour le deuxième trimestre.

Avec 2,66 millions de nuitées¹, le bilan 2014 des hôteliers vaudois constitue un record depuis l'introduction de la statistique de l'hébergement touristique sous sa forme actuelle en 1992. Ce n'est que la quatrième fois que la barre des 2,6 millions de nuitées est franchie dans le canton, après 1992, 2008 et 2013 [F1]. Par rapport à l'année précédente, les nuitées vaudoises ont progressé de 2,0 % en 2014, soit davantage qu'en moyenne nationale (+0,9 %).

#### LES INQUIÉTUDES DES HÔTELIERS SE PRÉCISENT DÈS MARS 2015

Alors que le recul des nuitées de la zone euro s'est limité à 5 % durant les mois de janvier et de février, il atteint 13 % dans le canton de Vaud en mars 2015. Au cours de ce premier trimestre, ce sont surtout les hôtes des pays voisins qui se sont fait discrets, avec des nuitées en baisse de 11 % pour les Français et de 10 % pour les Allemands. Les touristes en provenance de Chine (+21 %) et des Etats-Unis (+16 %) ont par contre été plus nombreux qu'au premier trimestre 2014, limitant ainsi le recul des nuitées à 1,6 % dans le canton. La majorité des hôteliers vaudois (57 %) s'inquiètent de la baisse des réservations pour le deuxième trimestre. Ils sont notamment plus nombreux à craindre un repli des nuitées étrangères (48 %) que suisses (33 %).

#### **LES TOURISTES SUISSES EN FORTE PROGRESSION DEPUIS 2010**

L'excellent bilan vaudois en 2014 repose en grande partie sur la fréquentation en hausse des touristes suisses (+2,8 % par rapport à 2013). Cette tendance, amorcée en 2010, se renforce depuis 2012, année durant laquelle la barre du million de nuitées indigènes a été franchie pour la première fois. Avec 1,11 million de nuitées en 2014, les hôtes suisses représentent 42 % de la fréquentation totale du canton. Cette part n'était que de 37 % en moyenne durant les années 1990 et 2000.

Le nombre de nuitées étrangères varie davantage d'année en année. Depuis 2008, année durant laquelle les nuitées étrangères ont atteint leur plus haut niveau dans le canton (1,72 million), la tendance est plutôt à la baisse. Ces deux dernières années, toutefois, la fréquentation étrangère a retrouvé quelques couleurs. En 2014, les hôtes étrangers ont passé 23 000 nuitées de plus que l'année précédente dans le canton (+1,5%).

# [F1] NUITÉES HÔTELIÈRES SELON LA PROVENANCE DES HÔTES, VAUD



Pas de données en 2004.

#### LA ZONE EURO GÉNÈRE 29 % DES NUITÉES VAUDOISES

Après les touristes suisses, ce sont les hôtes de la zone euro qui séjournent le plus dans le canton (29 % des nuitées en 2014) [F2]. Parmi eux, les Français, Allemands, Belges, Italiens et Espagnols génèrent l'essentiel des nuitées vaudoises. Hors zone euro, les touristes du Vieux Continent (10 % des nuitées) proviennent en majorité du Royaume-Uni, de Russie et de Pologne.

Les hôtes du continent asiatique représentent une nuitée sur dix dans le canton en 2014. Ils sont issus principalement des pays du Golfe, de Chine, d'Inde et du Japon. Quant aux touristes américains (7% des nuitées), ils proviennent pour la plupart des Etats-Unis, du Canada et du Brésil.

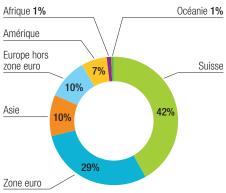
### ALORS QUE LES HÔTES DES PAYS VOISINS SE FONT MOINS PRÉSENTS...

Comparativement à 2010, les touristes étrangers étaient globalement moins nombreux à séjourner dans le canton en 2014, en particulier ceux des marchés traditionnels (-122000 nuitées) [F3]. La valorisation du franc suisse face aux principales monnaies au cours de l'année 2011 semble avoir refroidi bon nombre de touristes français, allemands et britanniques. Grâce à l'intervention de la BNS et la stabilisation des cours de change qui s'en est suivie, les nuitées des principaux pays de provenance sont reparties à la hausse dès 2013, Allemagne exceptée.

#### ...CEUX DES MARCHÉS ÉMERGENTS PROGRESSENT À GRANDS PAS

Les visiteurs en provenance de Chine, des pays du Golfe, de Russie et d'Inde sont de plus en plus nombreux à visiter le canton

### [F2] NUITÉES HÔTELIÈRES SELON LA PROVENANCE DES HÔTES, VAUD, 2014



de Vaud. Depuis 2010, leur fréquentation a grimpé de 50% (+77000 nuitées), compensant ainsi en partie la baisse des touristes européens [F5]. La clientèle chinoise connaît un véritable essor ces dernières années. En seulement quatre ans, cette fréquentation a plus que doublé dans le canton, passant de 30000 à 69000 nuitées (+130%).

#### À CHAQUE SAISON SES ADEPTES

Dans l'hôtellerie vaudoise, le pic des nuitées se situe habituellement durant la saison estivale [F4]. En 2014, c'est au mois d'août que les touristes ont été les plus nombreux (297000 nuitées). A cette période, les hôtes des pays du Golfe ont passé plus de 29000 nuitées dans le canton, faisant ainsi d'eux les premiers hôtes étrangers. Les Allemands, les Belges et les Chinois affichent également leur préférence pour le mois d'août, alors que les Britanniques et les Etatsuniens sont plutôt des adeptes du mois de juillet.

La saison d'hiver séduit quant à elle tout particulièrement les touristes de l'Hexagone, suivis des Belges et des Italiens. Durant les mois de février et mars 2014, les touristes de la zone euro ont compté pour 36% des nuitées du canton, contre seulement 27% durant la saison estivale. Les touristes indigènes fréquentent les hôtels vaudois le plus souvent durant les mois de juillet à septembre. En termes de part de marché, par contre, c'est durant les mois creux de novembre et janvier qu'ils sont le plus présents (respectivement 49% et 46% des nuitées).

### LES ALPES VAUDOISES DÉPENDENT LE PLUS DE LA ZONE EURO

Parmi les régions touristiques du canton, c'est dans les Alpes vaudoises que l'inquiétude vis-à-vis du franc fort est la plus vive. En 2014, les touristes de la zone euro comptent en effet pour 42% des nuitées de la région, contre 29% en moyenne cantonale [F6]. Si Lausanne et Nyon-Morges affichent un profil géographique des hôtes proche de la moyenne cantonale, le reste du canton est moins dépendant de la zone euro. Alors que les nuitées étrangères représentent 63% de la fréquentation dans

la région «Montreux-Riviera», la part de la zone euro s'y limite à 22%. Enfin, les touristes étrangers ne génèrent qu'un tiers des nuitées dans la région «Yverdon, Vallée de Joux, Avenches, Moudon» et ceux de la zone euro 21%.

<sup>1</sup> Nuitées dans les hôtels et établissements de cure.

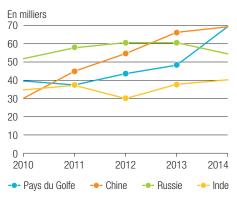
Source des données: OFS. KOF.

#### Pays de provenance des hôtes

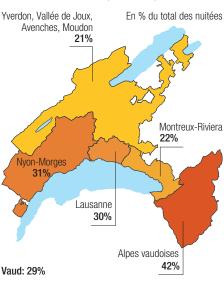
En 2014, la zone euro comprenait les 18 pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie. La Lituanie a rejoint la zone euro le 1<sup>ct</sup> janvier 2015.

Les pays du Golfe correspondent aux pays qui bordent le golfe Persique: Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

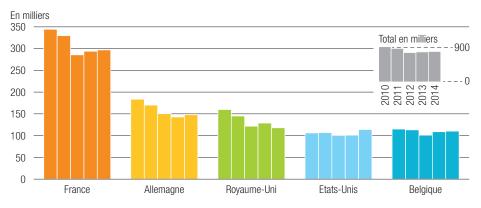
### [F5] NUITÉES HÔTELIÈRES DES PRINCIPAUX MARCHÉS ÉMERGENTS, VAUD, 2010-2014



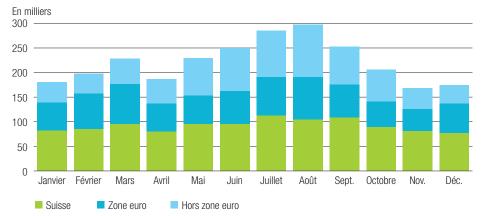
### [F6] NUITÉES HÔTELIÈRES DE LA ZONE EURO, VAUD, 2014



## [F3] NUITÉES HÔTELIÈRES SELON LES PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE, VAUD, 2010-2014



### [F4] NUITÉES HÔTELIÈRES MENSUELLES SELON LA PROVENANCE DES HÔTES, VAUD, 2014



Numerus 3-2015 7

## SANTÉ DES VAUDOIS: LA BARRE DES 7 MILLIARDS DE FRANCS BIENTÔT FRANCHIE

En 2013, les dépenses pour la santé dans le canton de Vaud se sont élevées à 6,9 milliards de francs, en hausse de 4,9 % par rapport à 2012. Comme l'année précédente, ce sont les dépenses pour l'ambulatoire hospitalier qui ont le plus progressé, suivies par celles du maintien à domicile. En incluant à la part des pouvoirs publics les aides individuelles des régimes sociaux, près du tiers des dépenses sont financées par la collectivité.

Durant l'année 2013, les coûts du système de santé générés sur le territoire vaudois se sont élevés à 6,9 milliards de francs, en hausse nominale de 4,9 % par rapport à 2012. L'indice des prix à la consommation ayant légèrement baissé entre 2012 et 2013 (-0,3 %), il s'ensuit que la hausse réelle s'établit à +5,1 %, soit légèrement plus que l'année précédente (+4,0 %). Rapportés à la population résidante, les coûts de la santé se sont élevés à 9384 francs, en hausse de 3,3 % par rapport à 2012.

A l'aune d'un produit intérieur brut (PIB) de 50 milliards de francs en 2013, le système de santé représente 13,9 % de la production cantonale, en légère hausse par rapport à l'année précédente (13,5 %). En 1996, soit lors de l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie obligatoire (LAMal), les coûts de la santé représentaient 11,5 % du PIB.

#### 60 % DES COÛTS POUR L'AMBULATOIRE ET LES HÔPITAUX

Les prestataires de soins ambulatoires¹ ont absorbé 32 % des coûts du système de santé vaudois, suivis de près par les hôpitaux² (29 %). Viennent ensuite les prestataires de santé médico-sociaux avec 15 % (établissements pour personnes âgées ou handicapées et centres d'accueil temporaire), le commerce de détail avec 9 % (pharmacies, drogueries et commerces d'appareils thérapeutiques), les cliniques privées (8 %), le solde de 7 % se répartissant entre la formation et la recherche, les urgences, la prévention et l'administration du système de santé.

#### FINANCEMENT DIRECT: DEUX TIERS PAR LES ASSUREURS-MALADIE ET LES MÉNAGES

Sous l'angle du payeur direct [T1], les assureurs-maladie et les ménages financent chacun 33 % des dépenses pour la santé. Viennent ensuite les pouvoirs publics avec 22 %: 18 % par le Canton, 3 % par les communes et 1 % par la Confédération. Les assureurs fédéraux<sup>3</sup> financent 5 % des dépenses. Finalement, 7 % des dépenses concernent la prise en charge de patients résidant dans un autre canton ou à l'étranger.

#### AIDES INDIVIDUELLES: 10% DES DÉPENSES DE LA SANTÉ

En ajoutant à la part des pouvoirs publics les aides individuelles des régimes sociaux où l'Etat se substitue aux ménages $^4$  [F2], soit 738 millions de francs en 2013, la part des dépenses pour la santé prises en charge par la collectivité passe de 22 % à 32 % (+10 points de pourcent), dont 25 % (+6 points) par le Canton. La participation des assureurs-

## [T1] COÛTS DE LA SANTÉ PAR PAYEUR DIRECT, VAUD, 2013

	En millions de francs	En %
Confédération	79	1,1
Canton	1 238	17,9
Communes	191	2,8
Assureurs-maladie <sup>1</sup>	2312	33,4
Assureurs fédéraux	325	4,7
Ménages <sup>2</sup>	2 283	33,0
Patients résidant hors du canton <sup>3</sup>	485	7,0
Total	6912	100,0

- <sup>1</sup> Sans participation des assurés.
- <sup>2</sup> Y compris participation des assurés.
- <sup>3</sup> Prestations fournies dans le canton à une population résidant hors du canton de Vaud.

#### [F1] CROISSANCE DES COÛTS DE LA SANTÉ, VAUD, 2013



maladie baisse à 27 % (-6 points) et celle des ménages à 29 % (-4 points).

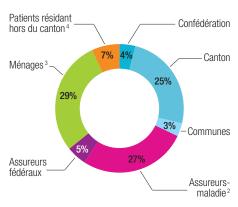
#### L'AMBULATOIRE HOSPITALIER CONTINUE SA CROISSANCE

Avec 691 millions de francs (+12,8%), les dépenses consenties dans le domaine ambulatoire hospitalier continuent leur croissance amorcée en 2012 (+9,3 %) [F1]. Depuis 1996, c'est le secteur qui a enregistré la plus forte progression: +8,0 % en moyenne annuelle, soit deux fois la croissance de l'ensemble des dépenses (+3,9 % en moyenne annuelle). Viennent ensuite le maintien à domicile (accueil à la journée des personnes âgées et soins à domicile) avec +7,4% par rapport à 2012 et l'hospitalisation (+5,2%). Avec des évolutions plus faibles que l'ensemble des dépenses, on trouve la libre pratique<sup>5</sup> (+3,6%), le secteur médico-social (+3,5%) et les autres dépenses (+1,5%: formation, recherche, urgences, prévention, administration du système de santé). AO

- <sup>1</sup> Médecins, dentistes, physiothérapeutes et autres dispensateurs de soins médicaux ou paramédicaux, laboratoires d'analyse médicale.
- <sup>2</sup> Activité stationnaire et ambulatoire.
- <sup>3</sup> Assurance-accidents, assurance-invalidité et assurance-militaire.
- <sup>4</sup> Subsides aux primes d'assurance-maladie, aide à l'hébergement, etc.
- 5 Prestataires de soins ambulatoires et commerce de détail

Source des données: StatVD. Créa.

### [F2] COÛTS DE LA SANTÉ PAR PAYEUR FINAL<sup>1</sup>, VAUD, 2013



- <sup>1</sup> En incluant les aides individuelles à la part des pouvoirs publics.
- <sup>2</sup> Sans participation des assurés.
- <sup>3</sup> Y compris participation des assurés.
- <sup>4</sup> Prestations fournies dans le canton à une population résidant hors du canton de Vaud.